

Le Front national a chaud aux caisses

*La justice s'intéresse aux financements de la Marine
et de son papa, ancien et modern' style.*

LE Front national peine à boucler ses listes pour les municipales. On comprend les frileux : ce n'est jamais agréable de voir débouler, à l'heure du laitier, les poulets de la brigade financière. Car, depuis l'ouverture d'une enquête préliminaire par le parquet de Paris sur les comptes de Jeanne, le micro-parti qui sert de tirelire à Marine Le Pen, les limiers de la police judiciaire épluchent également ceux de Cotelec – le micro-parti de Le Pen père – et du Front national. La justice avait été saisie au printemps par la Commission nationale des comptes de campagne et des fi-

nancements politiques, qui a rendu public, le 22 janvier, son avis sur l'exercice 2012.

Pucelle que vous croyez

La Commission a été alertée par un candidat du Rassemblement bleu Marine aux législatives. Un beau matin, ce dernier voit son compte en banque crédité d'un gros virement émanant du Trésor public. Comme il n'a pas joué au loto, il se rancarde. Et apprend que l'Etat lui rembourse ainsi ses frais de campagne. Problème : il n'a jamais rien demandé, et s'en étonne auprès de la Commission. Laquelle mène l'enquête. Elle découvre que « *tout est centralisé* » par le parti Jeanne. Ce sont les petites mains de la Marine qui préparent les demandes de prêts, établissent les comptes, commandent le matériel de propagande, obtiennent des remboursements en lieu et place des candidats, allant jusqu'à imiter leur signature. Ils sont analphabètes, peut-être ?

La justice prend alors le relais, et la brigade financière s'aperçoit que Jeanne a servi de banque aux candidats FN. Une pratique tolérée : l'UMP et le PS font de même. Mais pas en instaurant un taux de crédit stratosphérique de 7 %. Le parquet y voit, dès lors, un « *exercice illégal du métier de banquier* ». Les enquêteurs cherchent également à éclaircir le rôle de Frédéric Chatillon, à la fois pédégé

LA COMPTABILITÉ,
C'EST UN POINT
DE DÉTAIL !!!



Les mauvais comptes...

OUTRE Cotelec, les comptes des micropartis de Michèle Alliot-Marie (Le Chêne) et de Jean-Pierre Raffarin (Dialogue et Initiative) ont été déclarés « *non conformes* ». Le premier parce que l'ancienne ministre de l'Intérieur s'est gardée de donner l'identité de ses bienfaiteurs. Par honte ? Quant à Raffarin, il a déposé ses comptes « *hors délais* ». Tout comme le Parti antisioniste, dont le candidat aux dernières législatives à Dreux se nommait Dieudonné M'Bala M'Bala.

de l'agence de com' Riwal et conseiller de la présidente du FN. Cet ancien du GUD a fourni des « kits de campagne », sommaires mais obligatoires, que tous les candidats FN aux législatives de 2012 ont été « *invités* » à payer. Prix (pas vraiment) d'ami : 16 000 euros. Ce qui fait cher le journal, certes en couleurs, et la photo, certes retouchée...

Les Le Pen connaissent décidément quelques difficultés avec leurs sous. Les comptes du micro-parti de papa, Cotelec, ont été déclarés « *non conformes* » par la Commission, car déposés hors délais. Sanction immédiate : Cotelec ne peut plus financer une quelconque campagne électorale.

Simple détail ?

Didier Hassoux